

de 35 à 44 € Prix indicatif HT en Euro/m2 fourni-posé\*

\*Chantier &gt; 1 000 m2 et \*sans difficultés particulières\* - Hors préparation de support

U4 P3 E2/3 C2



## DESRIPTIF TYPE



### Revêtement de sol PVC homogène en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC homogène, pressé dans la masse, en lés de 2 m de large classé U4 P3 E2/3 C2 type Sphera energetic.

Sa teneur en liant > 55% lui garantira un très faible taux de charge et le meilleur classement possible Type I, justifiant d'une excellente résistance à l'abrasion.

Sa composition lui confèrera une excellente stabilité dimensionnelle  $\leq 0,20\%$ .

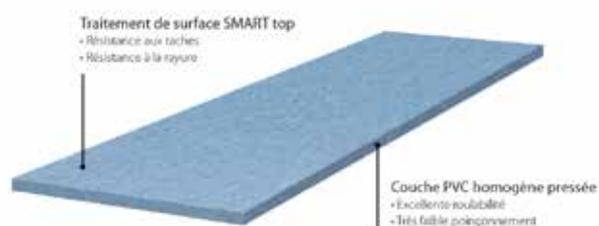
Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,03 mm associé à une efficacité acoustique au bruit de choc déclarée de 4 dB.

Il bénéficiera d'une protection de surface d'usine SMART top évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et d'une résistance accrue aux rayures et agents tachants de type Bétadine, Eosine,....

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant<sup>(1)</sup>).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo **Tournesol**.

Découvrir l'ensemble de la [gamme coloristique](#)



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Dénomination commerciale             | <b>Sphera energetic</b>   |
| Classement UPEC                      | <b>U4 P3 E2/3 C2</b>  |
| Certificat QB UPEC                   | <b>n°311-028.1</b>  |
| Épaisseur totale                     | <b>2,0 mm</b>   |
| Couche d'usure                       | <b>2,0 mm</b>   |
| Masse surfacique totale              | <b>2 950 g/m<sup>2</sup></b>                                    |
| Taux de liant                        | <b>Type I</b>   |
| Poinçonnement rémanent               | <b>0,03 mm (exigence de la norme <math>\leq 0,10</math> mm)</b> |
| Efficacité acoustique déclarée       | <b><math>\Delta Lw = 4</math> dB</b>                            |
| Réaction au feu                      | <b>Bfl-s1* - n° 89209643.01br (TÜV Rheinland)</b>               |
| Classification selon NF EN ISO 10581 | <b>23 - 34 - 43</b>   |

\* Satisfait à la réglementation M3

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur [www.forbo-flooring.fr](http://www.forbo-flooring.fr)).

## MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2 : joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. A prévoir : Eléments de finition (barres de seuil, joints de dilatation, plinthes, profilés de finitions en cas de remontées en plinthes...)

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage de mise en service des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

## DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- Taux d'émission de TVOC < 10  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ , classe A+
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Matières premières garanties sans phtalate
- Composé de 50% de matières provenant de ressources naturelles
- Recyclable à 100%
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable.